

Les additions à la puissance de production comprenaient 2 500 kW fournis par diesel à la centrale de Pine Point (T. N. -O.) en 1977, et 7 500 kW en 1978. Les aménagements hydroélectriques sont restés en suspens en raison du ralentissement de l'augmentation de la puissance appelée dans les Territoires du Nord-Ouest, et en attendant l'établissement précis des besoins du marché et la planification de l'aménagement au Yukon. La région dispose désormais de deux groupes portatifs à turbines à gaz de 100 kW qui peuvent être utilisés dans les centrales de moindre envergure en cas d'urgence. En 1977, on s'est également procuré à cette fin un groupe à turbine à gaz de 2 500 kW, et ce dernier a été mis en service temporaire à Fort Smith. Trois groupes à combustion interne de 2.5 MW ont été ajoutés en 1978. On prévoyait ajouter 2.1 MW en 1979, 5.5 MW en 1980 et 11.4 MW en 1981; il s'agit dans tous les cas de groupes à combustion interne.

En 1978, l'accroissement de la demande d'électricité a progressé de 7.2% dans les Territoires du Nord-Ouest et de 24% au Yukon. Le taux des Territoires du Nord-Ouest est comparable à celui des années précédentes, mais on prévoit qu'il diminuera dans l'avenir en raison de la hausse du coût de l'énergie. Le taux exceptionnellement élevé au Yukon s'explique par le retour à l'activité d'importants clients miniers après une longue grève.

Vers la fin de 1978, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il accorderait une subvention aux usagers domestiques des régions non urbaines du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le programme a subventionné les premiers 700 kWh de consommation domestique dans les petites localités au taux observé à Whitehorse pour les localités du Yukon et à Yellowknife pour celles des Territoires du Nord-Ouest.

Statistique de l'énergie électrique

13.12

La statistique de l'énergie électrique (tableaux 13.17 et 13.18) est fondée sur les déclarations de tous les services d'électricité et de tous les établissements industriels qui produisent de l'électricité, qu'ils en vendent ou non, et représente donc le volume total de la production et de la distribution d'énergie électrique au Canada. Les services d'électricité comprennent les sociétés, commissions, municipalités et particuliers dont la fonction principale est de vendre la majeure partie de l'électricité qu'ils produisent ou achètent. Les établissements industriels comprennent les sociétés et les particuliers qui produisent de l'électricité principalement pour l'utilisation dans leurs propres usines.

Sources

13.1 - 13.12 Coordination de la politique énergétique, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.